



Communiqué de presse

Le 27 avril 2020.

Crise sanitaire : Roissy Pays de France et ROISSY DEV AEROTROPOLIS se mobilisent pour les acteurs économiques et les soignants

Face à la situation sanitaire actuelle, Roissy Pays de France et son agence de développement économique, ROISSY DEV AEROTROPOLIS, ont mis en place, aux côtés de leurs partenaires, un plan d'action complet en faveur des entreprises et des établissements de santé du territoire.

Un appel à mobilisation pour encourager la mise à disposition de salariés entre entreprises

Depuis le 9 avril dernier, ROISSY DEV AEROTROPOLIS propose aux entreprises du territoire un accompagnement dans leur recours à la mise à disposition volontaire de salariés, via une cellule « prêt de main d'œuvre » mise en place en lien avec la Maison de l'Emploi Roissy Pays de France et les Espaces Emploi de l'Agglomération. « En raison de la crise sanitaire, de nombreuses entreprises ont dû arrêter leur activité, quand d'autres, en revanche, tentent de maintenir leur production destinée aux hôpitaux ou poursuivent une activité essentielle à la vie de la nation dans des conditions difficiles, faute de main d'œuvre suffisante » explique Patrick Renaud, Président de ROISSY DEV AEROTROPOLIS et de la Communauté d'Agglomération Roissy Pays de France. « Nous avons donc décidé d'agir en menant, auprès de l'ensemble des entreprises de notre réseau, une campagne d'information sur ce dispositif, et en mettant à leur disposition gratuitement les différents documents nécessaires pour y recourir, notamment des modèles d'avenant au contrat de travail et de convention de mise à disposition de personnel » complète Agnès Coudray, Directrice générale de ROISSY DEV AEROTROPOLIS.

Pour l'employeur comme pour le salarié, ce dispositif présente de nombreux avantages : le salarié en chômage partiel, mis à disposition d'une autre entreprise sur la base du volontariat, conserve son contrat de travail et 100 % de son salaire habituel, versé par son employeur d'origine. L'entreprise qui l'accueille comble ainsi son besoin de main d'œuvre supplémentaire, en contrepartie du remboursement du salaire à l'entreprise d'origine. « Nous recensons auprès des entreprises intéressées les profils recherchés - fiche de poste, durée de la mise à disposition souhaitée – et nous identifions les acteurs économiques ayant placé en chômage partiel des salariés au profil correspondant. Nous accompagnons déjà 3 entreprises dans cette démarche », souligne Laura Violas, Chargée de mission Animation des entreprises à ROISSY DEV AEROTROPOLIS.

Ainsi, Novair, fabricant de systèmes de gaz médicaux basé à Roissy-en-France, propose une quinzaine de postes (monteurs mécaniques et électromécaniques, tuyauteurs, opérateurs de bancs d'essai et magasiniers). MB&A, spécialiste de la sellerie aéronautique implanté sur le parc industriel de Sarcelles/Villiers-le-Bel, recherche des couturiers et couturières pour confectionner

des masques et des blouses destinés aux personnels soignants du Val d'Oise. Mais les besoins en main d'œuvre concernent aussi des secteurs moins directement liés à la santé : Agrana Fruits, spécialiste en solutions fruitières pour l'industrie agroalimentaire basé à Mitry-Mory, manque actuellement de magasiniers caristes et de manutentionnaires.

ROISSY DEV AEROTROPOLIS pleinement engagée dans l'animation et le soutien aux acteurs économiques du Grand Roissy

Depuis le début de l'état d'urgence sanitaire, l'agence de développement économique maintient l'ensemble de son offre de services aux entreprises membres, notamment l'aide à la recherche de locaux d'activités. En complément, ROISSY DEV AEROTROPOLIS a mis en place un ensemble d'actions exceptionnelles pour renforcer son accompagnement aux acteurs économiques du territoire, notamment les plus affectés par la conjoncture actuelle : accompagnement (par téléphone et par mail) dans la mobilisation des aides exceptionnelles aux entreprises de l'Etat et de la Région Ile-de-France, communication par mailing sur les différents outils utiles aux entreprises pour pallier la baisse ou l'absence d'activité, mais aussi échanges réguliers par visio-conférence avec les associations de chefs d'entreprises du territoire afin de favoriser le partage d'expériences et le maintien du lien entre dirigeants.

Loyers, charges, gestion des ressources humaines, problématiques juridiques et fiscales : l'Agglomération Roissy Pays de France à l'écoute de ses entrepreneurs

Pour soutenir ses entreprises et associations touchées par la crise, l'Agglomération a pris la décision de différer les loyers et les charges dus au titre du 2ème trimestre 2020, pour tout locataire de l'un de ses 11 bâtiments à vocation économique en faisant la demande.

Les équipes de la Communauté d'Agglomération mobilisent aussi les ressources du numérique pour informer au mieux les acteurs économiques sur les implications des récentes annonces de l'exécutif. « Grâce à l'outil webikeo du pôle de compétitivité Systématic, le jeudi 9 avril dernier, nous avons diffusé à notre réseau un webinaire sur 'les choix entrepreneuriaux pour faire face à la crise du Coronavirus' : en plus d'une présentation des dispositifs proposés aux dirigeants d'entreprises par la Région Ile-de-France, ce temps fort, en partenariat avec Initiactive 95, nous a permis d'apporter aux chefs d'entreprise un éclairage sur les conséquences potentielles de la crise en terme de gestion entrepreneuriale, et de répondre à leurs interrogations sur les risques juridiques et fiscaux, le régime du chômage partiel, ou les modalités d'une restructuration » explique Sabrina Lévénez, Directrice de l'Economie des Territoires, de l'Innovation et du Numérique de la Communauté d'Agglomération Roissy Pays de France. Toujours en partenariat avec Initiactive 95, le webinaire « le prêt garanti par l'Etat : quelles démarches pour en bénéficier ? » a été diffusé le vendredi 24 avril dernier. Enfin, mardi 28 avril, l'Agglomération proposera un webinaire « Mesures RH suite au COVID-19 », détaillant les mesures prises par le gouvernement en faveur des entreprises, commerçants et artisans animé par la Maison de l'Emploi Roissy Pays de France, en collaboration avec ROISSY DEV AEROTROPOLIS et le cabinet d'avocats SARTORIO.

2 autres webinaires sont prévus, avec le pôle de compétitivité Systématic :

- Jeudi 30 avril, un webinaire « Baux Commerciaux et crise économique COVID 19 », consacré à l'impact de la crise sur les baux commerciaux et la relation commerçant/bailleur, animé par Jean-Jacques Picard (expert agréé auprès de la Compagnie Nationale des Experts Immobiliers (CNEI) et auditeur- formateur en Immobilier d'Entreprise)
- Mercredi 6 mai, un webinaire « Digitalisation des commerces », animé par la startup Petits Commerces.

Par ailleurs, pour mieux faire connaître aux habitants les initiatives mises en place par les commerçants et artisans durant le confinement, la cellule Commerce et artisanat de Roissy Pays de France travaille actuellement sur une carte interactive du territoire, intégrant un outil de géolocalisation, indiquant les commerces toujours ouverts et ceux proposant des services de type drive ou livraison à domicile. En lien avec les chambres consulaires, la cellule Commerce et

artisanat assure aussi un service d'écoute téléphonique destiné aux entrepreneurs, afin de préparer la reprise de l'activité en ciblant leurs attentes vis-à-vis des acteurs institutionnels. Ce travail d'échange sera poursuivi post-confinement, via des permanences organisées au siège de la Communauté d'agglomération dans un premier temps puis ultérieurement sur plusieurs communes du territoire. Enfin, l'Agglomération poursuit le partenariat engagé début 2020 avec Petits Commerces pour optimiser la visibilité numérique et le référencement de 150 commerces locaux : pour soutenir les acteurs du commerce de proximité, Petits Commerces propose, depuis le début de la crise sanitaire, à ses utilisateurs d'acquérir des bons d'achats utilisables chez les commerçants référencés.

Dons et commandes de masques : Roissy Pays de France et ses entreprises mobilisés en soutien des personnels soignants et des services de secours

Outre l'Agglomération et son agence de développement économique, les associations locales d'entreprises ont également pris des initiatives exceptionnelles pour soutenir leurs adhérents impactés par la pandémie de COVID-19, mais aussi les services de soins et d'urgence du Grand Roissy et du Val d'Oise. L'association des entreprises de Sarcelles et de Villiers-le-Bel (SAVI), qui ne lancera pas d'appel à cotisation auprès de ses entreprises adhérentes en 2020, et l'association des propriétaires du parc industriel de Sarcelles (ASPI), ont effectué le 16 avril dernier 2 dons de 5 000 €, l'un à l'hôpital de Gonesse et le second à la caserne de pompiers de Villiers-le-Bel, et commandé 2 500 masques destinés aux établissements de santé du territoire auprès de l'entreprise MB&A. Roissy Pays de France, qui a fait début avril un premier don de 15 000 masques FFP2 à l'hôpital de Gonesse, a également mobilisé les ressources du Faclab® NUMIXS, porté par l'Agglomération, pour produire plusieurs dizaines de visières de protection destinées aux soignants des hôpitaux et des EHPAD du territoire.

A propos de ROISSY DEV AEROTROPOLIS

ROISSY DEV AEROTROPOLIS est l'agence de développement économique de Roissy Pays de France. Interlocuteur de référence des acteurs économiques sur le territoire (grands groupes, PME-PMI, TPE, porteurs de projets), ROISSY DEV AEROTROPOLIS assure un rôle de promotion territoriale et d'accélération des projets des 24 400 entreprises implantées localement et des 72 zones d'activités économiques de l'Agglomération. Sur un territoire comprenant les trois quarts de l'aéroport Paris-Charles de Gaulle et la moitié de l'aéroport Paris – Le Bourget, ROISSY DEV AEROTROPOLIS agit au quotidien pour attirer de nouvelles activités, créatrices d'emplois et de croissance. Ses missions et ses services couvrent :

- La promotion internationale du Grand Roissy,
- L'animation économique du territoire (accueil des entreprises exogènes, relations avec les porteurs de projets) ;
- L'étude et le suivi des grands projets
- Le tourisme
- Un rôle d'observatoire économique, immobilier et fiscal du territoire.

A propos de la Communauté d'Agglomération Roissy Pays de France

La Communauté d'Agglomération Roissy Pays de France, créée le 1er janvier 2016, regroupe 42 communes sur les départements du Val d'Oise (95) et de la Seine-et-Marne (77), et compte environ 352 000 habitants. 2e Agglomération de France par sa population, Roissy Pays de France s'étend sur une aire représentant 3,5 fois celle de Paris. Le territoire de la Communauté d'Agglomération se démarque par sa diversité, tant sur le plan démographique que de la densité urbaine : forte urbanisation au sud (notamment autour des aéroports Paris - Charles-de-Gaulle et Paris - Le Bourget) et vastes territoires agricoles au nord et à l'est. Patrick Renaud, Président de l'Agglomération, est à la tête d'un exécutif réunissant 15 vice-présidents et 10 conseillers délégués.

Au total, le conseil communautaire compte 105 élus. Roissy Pays de France exerce 21 compétences. Territoire de projets, la Communauté d'Agglomération porte une action ambitieuse en matière de développement économique, de transports, d'aménagement foncier, d'habitat et de politique de la ville, et de développement durable. Le développement culturel et sportif, la préservation du patrimoine, l'eau et assainissement et la gestion des déchets font également partie des priorités de Roissy Pays de France.

Contact Presse

Galivel & Associés – Carol Galivel • Sébastien Matar

21-23, rue Klock – 92110 Clichy - Tél : 06 09 05 48 63 / 01 41 05 02 02 / galivel@galivel.com / www.galivel.com